de-Calais), au moment où il cherchait à introduire en fraude du tabac et des allumettes de contrebande pour une valeur de 50 francs. Ce fraudeur a été tranféré à Roubaix par la gendarmerie de Wattrelos.

LA FÊTE DE LA FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS ACCORDÉONISTES DU NORD, DU PAS-DE-CALAIS & DE LA SOMME. — On nous prie d'insérer la communication suivante :

« Le Comité organisateur de la quatrième fête fédérale, a eu l'excellente idée de préparer une série de concerts, sous la présidence d'honneur de MM. Tiers-Lévy et Adolphe Briet, dans le but de réunir des ressources supplémentaires.

Les artistes, chanteurs, comiques, désireux de prêter leur concours en cette circonstance, peuvent s'adresser chez M. Rives, président de la Fédération, rue Carnot, 237. »

LA GUERRE DANS LES BALKANS

Baisse générale des Cours

Que doit-on VENDRE? Que faut-il ACHETER? Consulter à ce sujet la *BANQUE LILLOISE*, 60, Boulevard de la Liberté, à LILLE, qui répond, par courrier, à toute demande de RENSEIGNEMENTS.

Service gratuit, sur demande, de sa circulaire bimensuelle, les « *ETUDES FINANCIÈRES* ». 39842d

TOURCOING

Contre la fraude en automobile

LES BARRIÈRES SUR LES ROUTES

A propos d'un vœu du Conseil municipal

Une lettre du directeur général des douanes

On se souvient que dans une des dernières séances du Conseil municipal, des observations furent présentées au sujet des barrières improvisées qu'emploie la douane pour se défendre contre la fraude en auto et qui gênent la circulation en même temps qu'elles sont parfois dangereuses pour les paisibles passants.

M. le maire appuya lui-même ces observations et promit de transmettre à la direction générale des douanes le vœu unanime du Conseil tendant à un changement prochain de ces façons de procéder.

M. le maire vient de recevoir la réponse suivante de M. le directeur général des douanes :

Le Directeur des Douanes à Lille, à M. Dron, vice-président de la Chambre des députés.

Monsieur le Vice-Président,

Vous avez bien voulu m'entretenir d'un vœu du Conseil municipal de la ville de Tourcoing relatif aux obstacles de forme disposés par le Service des Douanes sur les chemins aboutissant à la frontière, en vue de permettre à ce Service de s'opposer aux tentatives de fraude par automobiles.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que les obstacles dont il s'agit n'ont été placés qu'à titre provisoire et en attendant que des barrières fixes aient pu être installées.

Ainsi que vous le savez, la fraude par automobiles a pris dans la région du Nord un développement inquiétant. Montant des voitures d'une force exceptionnelle et lancées à toute vitesse, les fraudeurs ont maintes fois réussi à forcer les services de garde. Il était nécessaire de mettre un terme à leurs coupables opérations qui causent au Trésor un préjudice considérable, d'adopter des moyens de défense efficaces.

Mon Administration — vous voulez bien le reconnaître — n'a point cessé de se préoccuper de cette question. Les désorganisations des Finances et des Travaux publics qui menace de front leurs études et il a été décidé que des barrières fixes seraient établies sur les routes. Les types de ces barrières, qui varient suivant les chemins auxquels elles sont destinées, sont de nature à donner toute satisfaction, tant au point de vue de l'esthétique qu'au point de vue de la circulation. Les plans en ont été définitivement arrêtés et mon Administration n'attend plus, pour mettre les travaux d'installation, que les crédits nécessaires aient été votés par le Parlement.

Je ne doute pas que ces crédits seront accordés et qu'il sera aussi possible, dans un temps rapproché, de remplacer les barrières actuellement existants par d'autres présentant toutes les qualités désirables.

Veuillez agréer, Monsieur le Vice-Président, l'assurance de ma haute considération.

Le Directeur des Douanes,
(Signé) : **Desbordes.**

Le personnel de la Maison Mathon & Dubrulle fête la décoration de M. Eugène Mathon

M. Eugène Mathon, qui vient d'être décoré de la Légion d'honneur, a son usine à Tourcoing, au boulevard Gambetta.

C'est là qu'ont eu lieu hier deux manifestations en l'honneur du nouveau chevalier.

La première réunissait tous les employés de la maison. En leur nom, M. Cherijie, un des plus anciens voyageurs, présenta à M. Mathon leurs plus vives félicitations pour la flatteuse distinction qui venait honorer en lui l'industrie qui mena à bien la grande entreprise de l'Exposition de Roubaix comme il mène au succès, depuis de longues années, ses associés, sa maison de commerce, et qui ajouta encore à son labeur en acceptant d'être pendant plusieurs années président du Tribunal de Commerce.

Il offrit à M. Mathon, en gage de joyeux hommage, la croix de chevalier ornée de brillants.

M. Eugène Mathon remercia tous ses employés de leur sympathie qui se traduisait d'une manière aussi délicate, et il reporta sur le travail et le dévouement de ses collaborateurs, l'honneur de la bonne marche de l'usine.

Les vins d'honneur furent alors servis.

Après les employés, le personnel ouvrier vint à son tour féliciter M. Mathon.

Le doyen des tisserands, M. Charles Pollet, dit au nouveau décoré la joie que tous les ouvriers avaient ressentie à la nouvelle de la nomination de leur patron, et il félicita celui-ci de l'avoir méritée.

Il remit alors, au nom de tous, à M. Mathon, un superbe bronze, « le Forgeron », symbole du travail énergique et ardent.

M. Mathon, très ému de cette touchante manifestation, remercia tout son personnel de cette démarche. Et après que les vins d'honneur eurent été servis, la réception se termina le plus cordialement du monde.

Un Tourquennois victime d'un vol audacieux à Hazebrouck

Un vol qui dénote une rare audace de la part de son auteur a été commis lundi en gare d'Hazebrouck, dans les circonstances suivantes :

M. Henri Pollué, 34 ans, marchand forain à Tourcoing, avait remis au commissionnaire Boorteel, pour être porté en gare, comme d'usage, onze colis d'étoffes diverses. Mais lorsqu'il se rendit, vers midi, salle des pas perdus, pour reprendre possession de ses colis, il s'aperçut de la disparition de ceux-ci.

Plainte fut portée et M. Cabridin, commissaire de police, après enquête, a saisi quatre paquets d'étoffes, qui se trouvaient chez Mme Pattou, débitante, rue de l'Hôtel-de-Ville, et qui lui avaient été cédés, à vil prix, par un étranger, dont le signalement était connu.

L'auteur du vol est activement recherché et l'enquête permet de croire qu'on pourra bientôt mettre la main sur cet audacieux filou.

Un grave accident rue du Château

UN CYCLISTE TOMBE DANS UNE VITRINE

Un accident d'une certaine gravité s'est produit dans la matinée de mardi à l'angle des rues du Château et Winoc-Chocqueel. Vers onze heures et quart, un représentant de commerce, M. Charles Delrue, domicilié à Lille, rue de la Louvière, 15, descendait en automobile la rue Winoc-Chocqueel pour gagner la rue de l'Est. Au même instant arrivait en bicyclette de la rue du Château, se dirigeant vers la rue de la Cloche, M. Cyriaque Lefebvre, 46 ans, gazier, rue des Orphelins. Arrivé à l'angle des rues Winoc-Chocqueel et du Château, le cycliste voulut se garer de l'auto, mais en raison de la vitesse acquise, il alla buter la bordure du trottoir et sous la violence du choc, il fut projeté dans la vitrine de Mme veuve Catrice Dervaux, épicière, rue du Château, 31.

M. Lefebvre fut relevé au milieu des débris de verre. Trois carreaux avaient été brisés, ainsi que plusieurs bocaux de bonbons qui se trouvaient à l'étalage. Le cycliste perdait le sang en abondance par plusieurs blessures. Transporté au cabaret de M. Louis Descamps, rue du Château, 34, il fut l'objet des soins de MM. les docteurs Lagache et Playoust. Les praticiens relevèrent des blessures à la tête, aux bras et sur diverses parties du corps. Le gazier avait une artère coupée. Après avoir été pansé, il fut reconduit en voiture à son domicile.

APRÈS LES FÊTES DE LA BLANCHE-PORTE. — Les gagnants du concours qui a été organisé à l'occasion des fêtes de la Blanche-Porte, peuvent réclamer leur lot à M. Désiré Hasbourcq, rue de Calais, 84.

MISE EN RECOUVREMENT DU ROLE SUPPLÉMENTAIRE DE LA TAXE SUR LES CHEVAUX, MULES, MULETS ET VOITURES. — Le maire de la ville de Tourcoing donne avis que le rôle supplémentaire de la taxe communale établie en remplacement des droits d'octroi sur les voitures, chevaux, mules et mulets, revêtu des formalités prescrites par la loi est en recouvrement à partir de ce jour.

Les contribuables qui se croiraient indûment imposés ou surtaxés sont avertis qu'il leur est accordé trois mois à dater d'aujourd'hui pour adresser à M. le Prôlet, une demande en décharge ou en réduction, les réclamations qui ont pour objet une côte égale ou supérieure à 30 francs, devront être rédigées sur papier timbré. Toutes les réclamations doivent être accompagnées de l'extrait du rôle.

UN ACCIDENT DE ROULAGE, RUE DE L'ABATTOIR. — Dans la matinée d'hier, vers huit heures, un domestique, M. Richard Tordeur, 36 ans, au service de M. Dhalluin, négociant en charbons, quai de Calais, à Roubaix, sortait de l'établissement de M. Félix Masurel, rue de l'Abattoir, avec une voiture de charbon. Soudain, la bride du cheval s'était détachée, le conducteur perdit l'équilibre et tomba à la renverse sur la chaussée. Relevé par des passants, M. Tordeur fut conduit chez M. Louis Honquiert, cabaretier, rue de l'Abattoir, où des soins lui furent donnés. Le domestique porte une blessure sans gravité à la tête. Il a été reconduit à son domicile à Wattrelos, rue du Bureau, 78.

UNE INQUIÉTANTE DISPARITION. — On signale la disparition d'un journalier, M. Henri Masselin, âgé de 58 ans, célibataire, demeurant chez son beau-frère, M. Alphonse Castel, demeurant rue de Courtrai, 206. Le samedi 2 novembre au matin, M. Masselin avait reçu de sa sœur une somme de 2 frs 50, pour aller aux provisions, il partit faire sa course, mais il ne reparut plus. Mme Castel a déclaré que depuis la mort de sa mère, son frère Henri lui avait dit à plusieurs reprises qu'il n'aurait pas tardé à aller la rejoindre.

Au moment de son départ, M. Masselin était vêtu d'un pantalon gris noir, d'un veston bleu marine, d'une casquette grise avec visière luisante; il portait aux pieds des bottines à lacets.

LE FEU DANS UNE MANSARDE. — Dans la soirée de mardi, vers neuf heures, des passants qui suivaient la rue des Piats, pour regagner leur domicile, remarquaient de la fumée qui s'échappait d'une fenêtre à tabatière de l'habitation de M. Dieudonné-Nys, épicier marchand de légumes, située en face de la gendarmerie. Sans tarder, ils donnèrent l'alarme. Les gendarmes prévinrent immédiatement par téléphone, le poste de la rue de la Paix. Quelques minutes après les pompiers étaient sur les lieux avec le matériel de secours. L'incendie s'était communiqué on ne sait comment, dans une chambre mansardée du grenier, momentanément inhabitée. Un lit se consumait dans la pièce qui était rendue inaccessible en raison de la fumée qui s'y dégageait en abondance. Cependant, les pompiers attaquèrent vivement le foyer, qu'ils réussirent à éteindre à l'aide de seaux d'eau. En très peu de temps, le danger fut écarté. Les dégâts sont peu importants. La police a ouvert une enquête. On présume que le feu aura été communiqué accidentellement par la cheminée.

CAFETIERS pour vos ducasses à pierrots approvisionnez vous d'escargots à la **POISSONNERIE MODELE**, 13, rue Carnot, qui vous fera des prix de gros. 39825

LES POIDS LOURDS. — A l'usine de MM. Tiberghien frères, rue de Paris, un homme de peine, M. Edouard Vancorselis, 29 ans, a reçu une pièce de drap sur le dos. M. le docteur Playoust a constaté une forte contusion qui nécessitera un repos de quinze jours.

DANS LA CISAILLE. — A la fabrique de fuseaux de M. Jules Delmotte, rue de la Tossée, une fuseautière, Mlle Laure Ségard, 25 ans, a eu les médius et annulaire droits pris à la cisaille du métier en prenant du déchet. M. le docteur Aerts a constaté des plaies contuses qui exigeront un repos de quinze jours.

EN DÉCHARGEANT DES PULPES. — Un domestique, M. J.-B. Hellein, 29 ans, au service de M. Henri Catteau, rue de Paris, a reçu le derrière d'un tombereau sur le genou droit en déchargeant des pulpes à l'usine de MM. Dumortier. Il en est résulté une entorse avec hydarthrose. M. le docteur Dechert a conclu à un repos de quinze jours.

EPICERIES LES PLUS FINES. Tanghe-Gillain, 20, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Tg. 39075

UNE CHUTE. — Un ramoneur, M. Georges Astier, 51 ans, au service de M. Paul Delsart, rue Verte, est tombé en sortant d'un bouilleur à l'usine de M. P. Réquillart, rue de Bouvines. Dans cette chute l'ouvrier s'est fait une contusion violente de la région lombaire, une entorse du poignet droit, une contusion du coude. M. le docteur Lherbier lui a prescrit un repos de trente jours.

UNE EXTRADITION POUR ABUS DE CONFIANCE. — Les autorités belges ont fait conduire à la frontière et remettre aux gendarmes de Tourcoing un prisonnier, Victor Monier, 47 ans, originaire de Lille, journalier, qui était réclamé par le Parquet de cette dernière localité pour abus de confiance. Monier a été extrait de la prison de Forest-lez-Bruxelles.

VERS LA FRONTIÈRE. — Les gendarmes de Tourcoing ont conduit à la frontière de la Marlière et remis aux policiers belges, un certain Auguste Quertimant, âgé de 38 ans, journalier, qui était recherché par le Parquet de Charleroi pour attentat aux mœurs. Quertinant a été arrêté à Amiens.

LES ARRIVAGES AUX HALLES. — Il est arrivé aux Halles centrales, mardi matin : tomates, 70 k.; poires, 150 k.; fromages de Hollande, 45 k.; marée, 2.510 k.; huîtres, 2.500.

HALLUIN

L'accident mortel de la gare

L'ENQUÊTE
LES FUNÉRAILLES DE LA VICTIME

Dans la journée de mardi, M. Bardeau, commissaire de police, a continué son enquête sur l'accident qui s'est produit lundi à la gare d'Halluin et dont a été victime un domestique, M. Henri Serruys, au service de M. Polydore Dheygheere, négociant en charbon à Menin.

De cette enquête, il semble résulter que cet accident est dû à l'imprudence du conducteur de l'attelage. D'après les déclarations de témoins, un homme d'équipe avait averti le conducteur de l'arrivée de la rame de wagons. Mais ce dernier, croyant encore avoir le temps de faire franchir la voie ferrée aux deux tombereaux, continua sa route. On sait ce qu'il advint.

Un commissaire de surveillance de Lille s'est également livré à une enquête dans la matinée.

Les funérailles de M. Serruys auront lieu ce matin, à *huit heures, en l'église Saint-Hilaire.*

MOUVAUX

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Chez MM. Lorthiois frères, un homme de peine, Eugène Dequeste, âgé de 32 ans, demeurant rue Fleurie, à Wattrelos, est tombé d'un camion et s'est fait une entorse au pied droit. Douze jours de repos; docteur Delsaux.

— Un étireur, Octave Depeince, 19 ans, rue du Centre, à Tourcoing, a eu la main gauche blessée dans son métier. Dix jours de repos; docteur Vermesch.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

LES VAGABONDS. — Les gendarmes de Tourcoing ont arrêté un cheminau, François Saintjean, né à Pont-à-Marcq, le 1er novembre 1881, qui allait de porte en porte demander l'aumône. Saintjean a été écroué à la gendarmerie.

LINSELLES

UNE GRAVE AFFAIRE. — On s'entretient beaucoup, depuis quelques jours à Linselles, d'une affaire très grave. Les faits assez vieux déjà, se seraient passés dans un estaminet du hameau du Belcan, le 21 octobre dernier. Ils sont empreints d'un tel caractère révoltant que nous ne pouvons nous étendre sur les circonstances et les détails de ces faits.

Bornons-nous à dire qu'une femme originaire de Tourcoing, âgée d'une trentaine d'années, aurait été, alors qu'elle était en état d'ivresse, victime d'actes révoltants de la part d'ouvriers maçons et cela en présence d'un jeune garçon de 8 ans. La scène se serait passée dans la cuisine de l'estaminet.

Cette affaire qui produit dans la commune une vive émotion, fait actuellement l'objet d'une enquête de la part de la gendarmerie d'Halluin. On peut s'attendre à des poursuites.

LILLE

LE DÉMANTÈLEMENT

LA QUESTION EST INSCRITE A L'ORDRE du JOUR DE LA CHAMBRE

Récemment, le 23 octobre dernier, nous indiquions que le projet de loi relatif au déclassement de Lille serait, dès la rentrée, inscrit à l'ordre du jour de la Chambre et que le rapporteur, M. Vandame, député du Nord, prendrait rang pour la discussion de ce projet.

Le 21 octobre, le rapporteur avait même eu, au sujet de cette question, une entrevue avec le ministre de la guerre.

Ainsi qu'on le verra d'autre part, M. Vandame, intervenant au cours de la séance de rentrée de mardi, a obtenu la mise à l'ordre du jour dudit projet de déclassement après la discussion du budget et après celle de la loi concernant la réorganisation des cadres; cette dernière doit logiquement être discutée avant celle du déclassement de Lille.

Comme, pour des raisons particulières et notamment l'élection présidentielle du mois de janvier prochain, la discussion du budget doit se faire aussi rapidement que possible, on voit que le projet du déclassement de la place de Lille sera examiné par la Chambre dans un avenir très prochain.

Le SUCRE BEGHIN
se reconnaît à sa blancheur à sa fonte régulière
1401

Communications

TOURCOING. — **La Muse des Travailleurs du Blanc-Seau.** — Mercredi 6, à 8 h. 1/4, répétition partielle pour les 1ers et 2mes ténors; à 8 h. 1/2 pour les barytons et basses; à 8 h. 3/4, ensemble. La Commission insiste tout particulièrement pour que tous les membres soient présents pour profiter des partielles du nouveau chœur.

CHRONIQUE AGRICOLE

L'état des récoltes dans la région

Le « Journal officiel » publie la statistique suivante :

Nord. — Le mois d'octobre a été favorable aux travaux de saison et aux plantes en terre, sauf aux prairies naturelles qui ont souffert des gelées du début d'octobre. Les légumes ont également souffert dans beaucoup d'endroits.

Pas-de-Calais. — Les semailles d'automne s'opèrent dans d'excellentes conditions; elles sont néanmoins à peine commencées dans les regions de culture industrielle. L'arrachage des betteraves se poursuit activement, la récolte est bonne en poids et qualité. Les jeunes trèfles sont partout très réussis.

Nouvelles Religieuses

La Messe de rentrée des Facultés catholiques de Lille

La messe solennelle du Saint-Esprit, qui ouvre l'année scolaire de l'Université catholique, a été célébrée mardi matin, à huit heures, en l'église du Sacré-Cœur.

Dans le chœur, brillamment illuminé et richement décoré de tentures rouges frangées d'or, avaient pris place MM. les doyens et les nombreux professeurs des diverses Facultés.

Les membres du Séminaire académique, la foule recueillie des étudiants emplissaient la vaste nef.

A l'autel, Mgr Margerin, recteur, célèbre la sainte messe, qui débute par le chant du « Veni Creator ».

A l'Evangile, Mgr Margerin monte en chaire et prononce une magistrale allocution.

En des phrases élégantes et coloriées, Mgr Margerin retrace la vie du grand historien français Antoine-Frédéric Ozanam, qui fut en même temps le grand apôtre de la charité et le modèle de l'étudiant catholique.

Il le montre entrant dans la vie au moment où l'impiété avait pris possession de tous les milieux universitaires et politiques. Sans fortune, il se trouve à Paris, qui était alors la capitale de l'égoïsme agitée par le tourbillon des passions, ayant comme sauvegarde l'amour de sa mère et de son Dieu.

Etudiant modèle, cultivant les belles lettres, s'assimilant jusqu'à douze langues, à 23 ans, Ozanam était docteur en droit et docteur ès-lettres.

Avec l'éloquence chrétienne qui créa les Dupanloup, les Lacordaire, Ozanam cria sa foi et la raison de sa foi, réclamant le droit d'enseigner longuement les choses divines.

Ennemi du monde, il fut un homme de société, sachant parler et surtout écouter.

La pensée de son père et de sa mère était sa joie, et son réconfort et son désir étaient de devenir, comme eux, chrétien ferme et citoyen vertueux.

Dans l'étude et la retraite, il atteignit la perfection spirituelle, grâce à la prière et à la pratique des sacrements, qui étaient pour lui les plus sûrs soutiens.

Ozanam mit sa foi sous la sauvegarde de la charité, et, avec cinq de ses compagnons d'étude, il fonda l'admirable société de Saint-Vincent de Paul, qui a pour but le soulagement de toutes les infortunes.

« La charité est le plus fort lien de l'amitié, ajoute Mgr Margerin, qui supplie les étudiants de prendre modèle sur Ozanam, qui fut le miroir de l'étudiant catholique.

» Travaillez en dehors de la société, leur dit-il, pour n'y entrer que lorsque vous serez des hommes prêts à toutes les luttes.

» Soyez étudiants pieux, avares de votre temps », termine Mgr Margerin, qui déclare ouverte la session 1912-1913, qu'il consacre au Sacré-Cœur de Jésus.

M. l'abbé Thamiry, doyen de la Faculté de théologie, lut ensuite la formule de la profession de foi catholique, suivie du serment prescrit par S. S. le Pape Pie X.

Les nouveaux professeurs vinrent à leur tour prêter serment.

Cette impressionnante cérémonie se termina par le chant du « Credo », auquel s'unirent tous les assistants dans un magnifique élan de foi.

Convois Funèbres

Monsieur Félix-Fidèle-Joseph **LEROUX**, Membre du Tiers-Ordre de Saint-François, veuf de dame Marie GORMAN, décédé à Roubaix, le 3 novembre 1912, dans sa 67e année administré des Sacrements. Messe de Convoi, le Mercredi 6 courant à 9 heures, Vigiles le même jour, à 5 heures. Convoi et Service Solennels, le Jeudi 7 dudit mois à 10 heures, église Saint-Martin. Assemblée, rue Saint-Antoine, 58.

Monsieur Gustave **PREVOST**, décédé à Tourcoing (Blanc-Seau), le 5 novembre 1912, dans sa 48e année, administré des Sacrements. Convoi et Service Solennels le Jeudi 7 courant, à 9 h., en l'église Saint-Eloi (Blanc-Seau). — Assemblée rue Molière, 2, à 8 heures 3/4. 39865d

Madame Henri **THIERNESSE**, née Eléonore BRUNELAT, décédée à Roubaix le 3 Novembre 1912, dans sa 72e année, administrée des Sacrements. Vigiles, le Mercredi 6 courant, à 8 heures; Convoi et Service Solennels, le Jeudi 9 dudit mois, à 9 heures, en l'église du Sacré-Cœur. Assemblée, 3, place de l'Abattoir. 39797d

MARIAGES & FIANÇAILLES

— On annonce les fiançailles de M. André Dalle, de Boushecque, avec Mlle Madeleine Masure, de Tourcoing.

TOUS LES
HERNIEUX
avant de se confier aux soi-disant spécialistes guérisseurs, doivent lire la **Notice du professeur Parker**, dans laquelle ils verront le moyen de se soigner à peu de frais et de se guérir soi-même en quelques mois sans opération ni bandage. Cette intéressante Notice sera envoyée gratuitement et discrètement à toutes les personnes qui en feront la demande aujourd'hui même à M. G.-A. Parker, 212, rue Lafayette, à Paris. 108242

CONCERTS & SPECTACLES

ROUBAIX

— **Hippodrome-Théâtre.** — **Henry Krauss dans « L'Assaut ».** — Nous rappelons que la représentation de « L'Assaut », demeure irrévocablement fixée au dimanche 10 novembre en soirée.

Rassemblement !

Rassemblement certes ! car la location déjà fort avancée laisse prévoir que tous les amateurs de bons et amusants spectacles se rassembleront dimanche prochain au Théâtre de Roubaix-Fontenoy pour applaudir : « Les Galtés de l'Escadron », revue de la vie de caserne en 8 tableaux.

Avec sa verve incomparable, son humeur satirique, le maître Georges Courteline reproduit toute une série de scènes vécues où chacun retrouve sans peine les types rencontrés au régiment. Auprès du capitaine bourru, mais brave homme, du lieutenant fringant et poseur, du général myope mais clairvoyant, qui ne reconnaîtra l'adjudant rageur et implacable, toujours aux prises avec les incorrigibles : Fricot et Laplotte, tire-au-flanc de première classe ! Les péripéties inénarrables motivées notamment par l'arrivée des réservistes, l'inspection générale, la cantine de la mère Bijou, sont follement gaies sans être jamais grossières et Georges Courteline a su présenter hâblement des travers qu'il plaisante avec entrain, sans porter préjudice à l'armée qu'il respecte et qu'il aime.

LANNOY

— **Concert-spectacle.** — Dimanche prochain 10 novembre, dans les salons de l'Hôtel de Ville, aura lieu un grand concert, organisé par la Musique municipale et offert à ses membres honoraires et à leurs familles, avec le concours d'artistes distingués dont plusieurs appartenant à nos grandes scènes parisiennes.

Le programme comporte une partie musicale, lyrique, comique et une opérette-bouffe en un acte : « Les Charbonniers ».

La séance commencera à 5 h. 1/2 le soir.

TOURCOING

— **Théâtre Municipal.** — Demain jeudi 7 novembre, à 8 h. 1/4 : 1° « Les Deux Timides », comédie en 1 acte, de Labiche; 2° « Werther », opéra-comique en 3 actes et 4 tableaux, musique de Massenet. Orchestre complet dirigé par M. L. Cazeaux. Les soirs seront exécutés par MM. Thouvenex, violon-solo; Gentil, violoncelle; Ronzeri, cor anglais; Dourche, saxophone; Mager, cor, et Mlle Forgues, harpiste.

— Samedi 9 novembre, à 8 h., grand gala populaire à prix très réduits : « Le Bossu », grand drame en 5 actes et 10 tableaux de P. Féval.

Services de voitures assurés après chaque soirée pour Roubaix et Mouscron.

Pour la première matinée classique qui aura lieu le jeudi 14, à 2 h. 1/2, MM. les abonnés des fauteuils pourront conserver leurs places moyennant un supplément de 1 fr. et ceux des premières et deuxièmes galeries moyennant un supplément de 0 fr. 50. Prière de se faire inscrire avant le 12 courant.

— « **Polyeucte** » **au Cercle Saint-Joseph.** — C'est le dimanche 17 novembre, à quatre heures, que le « Club Cornélien » interprétera dans la grande salle du Cercle Saint-Joseph, rue du Moulin-Fagot, 36, la tragédie de Corneille : « Polyeucte ». La Société des Chœurs mixtes, sous la direction de M. Jean Wibaut, interprétera les chœurs de l'opéra de Gounod.

On se souvient assez des succès obtenus les années précédentes par les représentations du Cercle Saint-Joseph qu'il n'est pas douteux de lui voir enlever encore un nouveau et brillant succès.

En allant à Lille, arrêtez-vous aux étalages de
MINET FRERES
Tailleurs et Chemisiers, 6, r. des Manneliers (près Gr.-Place). Pardessus voyage, Pardessus habillé, Cravates. Vêtements enfants. 411

Tribune Publique

(Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion, ni la responsabilité de la rédaction.)

La médaille de 1870-71

Lille, le 5 novembre 1912.

Monsieur le Directeur du *Journal de Roubaix*,

J'ai recours à votre obligeance habituelle pour vous prier de vouloir bien insérer dans votre estimable journal la lettre ci-dessous :

« Hier, aujourd'hui, demain, nous avons vu et verrons encore avec un sentiment de patriotique fierté se dérouler de splendides manifestations organisées par les Sociétés d'Anciens Militaires avec le concours des Municipalités rivalisant de zèle pour rehausser l'éclat des cérémonies de la remise des diplômes et médailles commémoratives de la guerre de 1870-71.

» Nous avons encore en particulier sous les yeux, la grandiose manifestation organisée à cet effet dans la ville de Tourcoing, et dont la Municipalité avait eu l'aimable délicatesse de donner la médaille avec le diplôme.

» Tous ceux qui ont assisté à ce défilé en conserveront un inoubliable souvenir.

» Cependant, il devait y avoir des familles restées involontairement à l'écart de cette belle manifestation, car la vue de ces braves défilant aussi crânement leur aurait rappelé de trop cruels souvenirs. C'était celles dont la mort avait enlevé à leur affection un être cher qui ayant été aussi en danger est mort au moment suprême d'être à l'honneur.

» Ne serait-il pas juste et équitable que les diplômes de ces chers disparus restant isolés peut-être dans un carton de bureau, puissent être remis à leur famille ou de droit aux fils aînés qui se feraient un honneur de le placer dans leur demeure en souvenir du disparu.

» Il y a là, il me semble, une lacune à combler et c'est le vœu que forme le soussigné pour que des instructions soient données dans ce sens.

» Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, mes sincères salutations.

» J.-B., Lille. »

Fourrures Grand choix de vêtements confectionnés en **Loutre, Astrakan, Cravates, Etoles, Skungs, Martres, Renards, Visons**, etc **HENNART-DERASSE** 66, Place, 17 TOURNAI
20 % meilleur marché que partout.
Succursale : 80, rue Royale
Les magasins sont ouverts le dimanche.

Chronique de l'Enseignement

FACULTÉS CATHOLIQUES DE LILLE. — La séance solennelle de rentrée des Facultés catholiques aura lieu le jeudi 14 novembre, à trois heures de l'après-midi, à la salle Ozanam, rue Voltaire, 11 bis.

Elle sera présidée par Mgr Delamaire, archevêque-coadjuteur de Cambrai, et honorée de la présence de Mgr Lobbedey, évêque d'Arras, et de NN. SS. les évêques venus au Congrès des catholiques du Nord et du Pas-de-Calais.

SALONS D'AUBUSSON La plus belle collection chez MERCIER FRÈRES PARIS, 100, Fg St-Antoine Succursale à LILLE, 170, r. Nationale

NORD

LACHE AGRESSION A VALENCIENNES — M. Cyrille Hayette, rentier au Vert-Gazon, se trouvait devant la porte de sa demeure, lorsque deux individus vinrent de son côté en lui disant : « Passe-nous de l'autre côté avec la barque pour aller recevoir notre paye ». M. Hayette ayant refusé, l'un des deux individus le fit tomber. Au même moment M. Hayette se sentit frappé à la tête avec un instrument contondant. L'un des agresseurs, Georges Vanakère, 24 ans, d'origine belge, a été arrêté au moment où il venait toucher sa quinzaine aux Produits Chimiques. La blessure de M. Hayette est heureusement sans gravité.

INSTITUT MÉDICAL du Dr Dewevre
Château Petite-Synthe (Nord) 1905
MALADIES NERVEUSES - RHUMATISMES

PAS-DE-CALAIS

UN DRAME DE L'ALCOOLISME A SAINTE-CATHERINE-LEZ-ARRAS. — Un drame dû à l'alcoolisme s'est déroulé dans la commune de Ste-Catherine.

Vers 8 heures et demie, le sieur Alphonse Benoit, 18 ans, rentrait chez lui un peu ivre. Il demanda à sa mère ses effets du dimanche et les obtint, puis sortit. A 11 heures et demie, Alphonse réintégra le domicile familial, cette fois tout à fait ivre. Il se dirigea vers la garde-robe, fermée à clef, pour y prendre de l'argent. Son frère, Camille, qui était couché, se leva et voulut l'empêcher. Alphonse Benoit se rua sur son frère, lui porta deux violents coups de couteau, le blessant grièvement à l'épaule et au bras gauche. L'état du blessé est assez grave. Alphonse Benoit a été arrêté.

CARROSSERIE BARRA-NOULEZ
293, rue Léon-Gambetta, LILLE
Voitures de luxe et de commerce. — Entreprises à forfait. — Réparations de voitures et d'automobiles. — Echanges. 38560

BULLETIN FINANCIER

PARIS, 6 novembre.

Les affaires ont encore été très restreintes aujourd'hui. Nouveau fléchissement de la Rente à 89.05. Parmi les Fonds d'Etats étrangers, sauf en ce qui concerne les Russes qui manifestent en clôture des tendances fermes après un début plus lourd, l'Extérieure est moins bien à 90.75; le Turc unifié est à 80.60 contre 80.95, le Serbe s'inscrit à 81.55, l'Italie mou à 97.67, Portugais 63.65.

L'allure finale des Etablissements de crédit est irrégulière : Banque de Paris 1650 contre 1656 après 1645, Banque de l'Union 1040. Crédit Lyonnais 1531 contre 1543, Comptoir d'Escompte 973.

Chemins français calmes et resistants. Les Chemins espagnols montrèrent dès le début de la séance une allure indécise : le Nord-Espagne finit à 441 sans changement; Andalous 294, Sarragosse moins bien à 418.

Le groupe de la traction conserve de bonnes dispositions.

Le Rio Tinto après quelques fluctuations en sens divers, s'établit à 1863 contre 1869.

Valeurs électriques résistantes sans grandes transactions. Est Asiatique français tenu à 205 fr.

Les Industrielles russes sont assez indécises : Bakou qui sera rayé à la date du 1er février de la cote officielle termine à 1995 après 2020 contre 1990.

En Banque, les cuprifères se raffermissent sensiblement. Pena passe de 22.75 à 24. Les porphyriques sont plus spécialement recherchées et l'on remarque une plus-value de 6 fr. sur la Chino à 242, de 5 fr. sur la Ray à 122.

Les mines d'or, à l'exception de la Goldfields, sont fermement tenus.

PHILOUZE & WADDINGTON,
20, rue Le Peletier, Paris.

Titre non Cotés Dépréciés ou Invendables

Achetés au comptant quelle que soit l'importance de la somme.

Les clients n'habitant pas la ville seront réglés sans frais à domicile ou à une Banque contre la remise des titres.

Renseignements gratuits. Discrétion assurée.

Banque spéciale des valeurs non cotées, 7, rue Thiers, LILLE. 39722

BELGIQUE

Une Réunion des Socialistes parlementaires

Bruxelles, 5 novembre. — Les députés et sénateurs socialistes se sont réunis mardi matin dans la salle de la 3e section de la Chambre, sous la présidence de M. Bertrand.

A l'issue de la réunion de M. K. Huysmans a communiqué à la presse le procès-verbal officieux que voici :

« L'assemblée a approuvé l'exposé des motifs rédigé par Vandervelde à l'appui de la proposition de revision de la Constitution. Cette proposition sera déposée dès la rentrée des Chambres.

» L'assemblée a décidé de se réunir à nouveau après la déclaration du chef du cabinet.

» Demain mercredi aura lieu, à la Maison du Peuple, une seconde réunion au cours de laquelle on s'occupera de la question des pensions ouvrières. »

Interrogé personnellement, M. Huysmans a affirmé que l'assemblée n'avait abordé aucune autre question :

« La lecture de l'exposé des motifs rédigé par Vandervelde a duré une heure. On a ensuite entendu les remarques de quelques membres sur des points de détail.

» Quant à la question des pensions on n'en a pas parlé, mais je crois que les socialistes défendront le système des pensions gratuites.

» Je défendrai le système des pensions à trois degrés : Un franc de pension à tous les ouvriers à bas salaires, sans qu'aucun versement leur soit demandé; 2. Intervention du patron pour les ouvriers à salaire moyen et cela en raison inverse de l'importance du salaire; 3. liberté pour les ouvriers d'augmenter leur pension par des cotisations personnelles. »

Le Budget de la Colonie pour 1913

DEFICIT DE 10 MILLIONS 1/2

Bruxelles, 5 novembre. — Le budget du Congo belge pour 1913 est divisé en trois parties : voies et moyens; dépenses ordinaires et dépenses extraordinaires.

On prévoit que les recettes ordinaires s'élèveront à 40,418,100 francs et les dépenses à 40,933,034 frs, soit un excédent de dépenses sur les recettes de 10,514,964 fr.

Pour parer, à l'ordinaire, à l'insuffisance des voies et moyens, le Gouvernement propose aux Chambres de l'autoriser à émettre des Bons du Trésor à court terme.

Après que les résultats de l'exercice seront devenus définitifs, une décision serait sollicitée pour couvrir le déficit éventuel.

Le budget des dépenses extraordinaires proposé pour 1913 se monte à. 15,024,202,21 francs. Les ressources nécessaires à équilibrer ces dépenses seront demandées à l'emprunt.

Le projet de budget des voies et moyens s'élève à 40,418,100 frs en diminution de francs : 4,949,539 frs sur le budget de 1912.

Pour la sécurité des Belges à Constantinople

CEUX-CI SERONT PROTÉGÉS PAR LES FORCES AUSTRO-HONGROISES

Brux